



7 février 2019

AGENDA

Du 22 au 26 mai 2019

13^{ème} édition de la Fête de la Nature

Avec le Congrès mondial de la nature de l'UICN qui se tiendra à Marseille en 2020 et la COP Biodiversité en Chine en octobre 2020, le sujet de la préservation de la nature est plus que jamais au cœur des débats. Depuis 2007, la Fête de la Nature se donne pour mission de convier petits et grands à la (re)découverte de la biodiversité, à travers des milliers d'animations ludiques, pédagogiques, inédites et gratuites organisées dans toute la France. Pour les cinq jours de l'édition 2019, les communes et les propriétaires de jardins sont tout particulièrement invités à se mobiliser.

C'est quoi cette fête ?

La Fête de la Nature est l'événement annuel « nature » de référence. À chaque édition, ce sont plus de 800 000 curieux qui se rendent dans la nature et participent aux 5 000 manifestations organisées partout en France.

Durant 5 jours, des milliers d'animations gratuites sont ainsi organisées par les associations de conservation et d'éducation à la nature, les collectivités locales, les établissements scolaires, les entreprises, les particuliers... Sur tout le territoire français, en métropole comme en Outre-mer, dans les villes comme à la campagne, des événements sont proposés à deux pas de chez soi pour découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles souvent insoupçonnées et favoriser une expérience directe de la nature.

Le thème 2019 ? « La nature en mouvement »

Après s'être penchée sur « l'invisible » en 2018, l'édition 2019 s'attache à montrer le mouvement et toutes ses implications dans la nature. Le cycle des saisons, les mouvements des espèces et de leurs populations, la modification des écosystèmes ou encore l'évolution des paysages : à la fois fragile et surprenante, la nature bouge sans cesse et nous invite aussi à nous mobiliser pour la protéger.

L'association invite les organisateurs à suivre cette thématique dans la création de leurs manifestations s'ils le souhaitent, sans toutefois y être obligés.



Découvrez le visuel de l'édition 2019...

L’Affiche de la Fête de la Nature 2019 a été réalisée par le studio de création Nom Commun, qui accompagne les organisations culturelles et éducatives dans des projets de design graphique.

Les dates à ne pas manquer !

Depuis décembre - Avis aux organisateurs : Inscrivez vos manifestations ! Entreprises, collectivités, associations et même particuliers, vous avez jusqu’au 15 mai pour les proposer. Pour inscrire des manifestations événements sur le site de la Fête de la Nature : <https://fetedelanature.com/coins-des-organisateur>



14 mars 2019 - Avis au grand public : les activités confirmées et labellisées seront visibles.

22-26 mai 2019 - Nous y sommes ! Que la fête commence !

**Événement dédié aux journalistes à inscrire dans vos agendas :
Le 21 mai, conférence de presse de lancement de la Fête de la Nature 2019**

Deux nouveautés cette année : l'ouverture des jardins de particuliers et des fiches pratiques pour les communes !

Ouvrez la porte de votre jardin !

Cette année, les propriétaires de jardin favorables à la biodiversité, comme les Refuges LPO, les jardins de Noé, les « oasis nature »... sont invités à ouvrir leurs portes pour présenter au public les actions simples qu'ils ont mis en place pour favoriser la présence des papillons, des oiseaux, des insectes pollinisateurs... Au programme : de la convivialité et du partage entre voisins autour d'une biodiversité (pas si) « ordinaire » !

Des fiches pratiques pour les communes

10 fiches pratiques pour faire participer sa commune à la Fête de la Nature. Citoyens, élus, tout le monde peut sensibiliser les habitants à la nature !

Des conseils et des idées pour réaliser un inventaire naturaliste du territoire, organiser un parcours d'arbres en arbres, des visites des espaces publics, s'intéresser à la nature présente dans les cimetières...



À propos de la Fête de la Nature

Créée en 2007 sur une idée du Comité français de l'union internationale de conservation de la nature (UICN) et du magazine Terre Sauvage, la Fête de la Nature est devenue un moment de rassemblement incontournable, festif et convivial autour de la nature à travers toute la France.

Depuis 2017, l'Agence française pour la biodiversité soutient l'événement et accompagne son développement.

La Fête de la Nature est soutenue depuis sa création par le Ministère en charge de l'écologie, une charte a ainsi été signée en 2007. L'initiative est aujourd'hui reprise en Suisse et aux Pays-Bas. À travers 5 jours de célébration et des milliers de manifestations gratuites et ouvertes à tous, la Fête de la Nature propose de célébrer la nature chaque année au mois de mai. Elle permet à chacun de découvrir ou redécouvrir l'immense diversité et la grande richesse de la faune et la flore du territoire français.

Depuis 2009, la Fête de la Nature est coordonnée par l'association éponyme, qui rassemble l'ensemble des organisateurs nationaux et partenaires de l'événement, œuvre pour accompagner des centaines d'organismes locaux et porte la communication nationale de l'événement.

Plus de 40 partenaires impliqués dans la préservation de la nature se mobilisent pour la Fête de la Nature, parmi lesquels de grandes associations et établissements publics, mais aussi des entreprises comme EDF, la MGEN, RTE.

Contacts Presse :

Agence Rumeur Publique

Antoine Bolcato - 01 55 74 84 91 / 07 77 14 61 97

Thierry Del Jésus - 01 55 74 84 92 / 06 60 47 90 38

Sarah Ferry - 01 55 74 52 44

fdn@rumeurpublique.fr